

311 / *E. 91-34*  
COMMISSION chargée de l'examen du projet de  
loi, adopté par la Chambre des Députés, por-  
tant abrogation de l'article 4 de la loi du  
31 juillet 1875 (Conseils généraux) (départe-  
ment de la Corse). (N° 185, session de 1892.)

Nommée le 8 juillet 1892,

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : GAUDY.  
2<sup>e</sup> — DURAND.  
3<sup>e</sup> — ALLÈGRE.  
4<sup>e</sup> — Alexandre LEFÈVRE.  
5<sup>e</sup> — Gilbert GAILLARD. *je*  
6 — Alfred BIRÉ.  
7<sup>e</sup> — DE CASABIANCA. *Repp.*  
8<sup>e</sup> — DE BÉJARRY. *ft*  
9<sup>e</sup> — BENOIST.



1  
Séance du 9 Juillet 92.

M<sup>r</sup> Benoist est le Président  
M. G. Gaillard « Secrétaire

Les conclusions sont favorables  
au projet de loi

M<sup>r</sup> Casabianca est chargé de  
Rapport

Le Secrétaire  
Gaillard

le Président  
Benoist